



## Pre reconnaissance

-----  
Par nous

bonjour

j'ai été reconnaître mon bébé que j'attends prochainement seule en mettant que mon nom vu que le père voulait cet enfant au début de sa conception et puis au bout de quelques temps j'ai découvert qu'il a commis un adultère aujourd'hui il vit avec cette personne en milieu de grossesse il me dit que j'en voulais pas donc aujourd'hui je voudrais savoir si il peut reconnaître cet enfant sans savoir le nom la date de naissance et il assistera pas à l'accouchement sans parler qu'il a déjà 4 autres enfants avec des femmes différentes et qu'il les quitte une fois qu'elles sont enceintes que puis-je faire pour que le père ne le reconnaisse pas du à son instabilité merci de me répondre c'est urgent merci